

Procès-verbal du Conseil d'établissement du lundi 12 juin 2017

Participants :

M. Raynal (Proviseur), M. Hervouet (DAF), M. Cheylan (Directeur du Primaire), M Renaud (CPE), Mme Kuhn, M. Sans (représentants des enseignants du secondaire), Mme Mazi, M. Chauveau (représentants des enseignants du primaire), Mmes Von Mauberg et Nail (représentantes des parents), Mme Szumowska-Jaskowska (présidente du Conseil d'administration), M Xavier Wasson (représentant SCAC)

La séance est ouverte à 16h05.

Monsieur le Proviseur présente l'objet de la réunion de ce Conseil d'établissement:

- La carte des emplois pour la rentrée de septembre 2018.

Le service Europe m'a contacté car l'AEFE propose la création d'un poste d'EEMCP2 de technologie au lycée français de Varsovie pour la rentrée 2018.

Cette création s'inscrit dans le cadre du développement et de la promotion de cette discipline au sein de la ZECO. En effet, la technologie fait désormais partie des disciplines évaluées à l'écrit du DNB.

Qu'est-ce qu'un EEMCP2 ?

C'est un personnel expatrié (il ne coûte donc rien à l'établissement qui le reçoit), il met ses compétences professionnelles au service de la réussite des élèves et apporte une contribution éminente au fonctionnement du dispositif éducatif et culturel.

Dans ce cadre, son rôle et ses relations professionnelles s'étendent au-delà de son activité d'enseignement.

Il a des missions qui sont étendues à toute la Zone ZECO.

Pour ce qui concerne l'établissement :

Il peut former des personnels recrutés localement pour l'accompagnement à l'entrée dans le métier ou aux démarches didactiques de la discipline.

• Conseil pédagogique, entre pairs :

- Échange et mutualisation de pratiques, analyse de pratiques, etc.
- Conseils pédagogiques aux enseignant(e)s recruté(e)s localement, non titulaires.
- Visites en classe, avec l'accord de l'enseignant(e) visité(e).

• Innovation et expérimentation :

- Repérage, accompagnement et valorisation des projets innovants, en lien avec le service pédagogique.
- Incitation des enseignant(e)s et équipes disciplinaires ou pluridisciplinaires à l'expérimentation et à l'innovation.

- Pluridisciplinarité et interdisciplinarité :

- Dans le cadre de la formation continue et de la mission d'accompagnement et de conseil aux enseignant(e)s, accompagnement des enseignant(e)s et des équipes des différentes disciplines à la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité.

Elaboration de ressources pédagogiques mutualisables : impulsion, coordination, production et diffusion.

Impulsion et participation éventuelle à des actions éducatives partagées avec les établissements du système éducatif local, en lien avec les EEMCP2 pays.

Ce sont des missions qui me semblent intéressantes et de nature à participer de la dynamique de notre secteur scientifique.

Interventions des participants:

Les représentants des enseignants souhaiteraient connaître la quotité horaire que devra effectuer cet enseignant.

M. le Proviseur: Les EEMCP2 ont une décharge. A la question combien d'heures aura-t-il à assurer, on ne peut pas répondre aujourd'hui. Ces personnels effectuent souvent un demi-service, voire plus. On connaîtra la réponse officielle en juin 2018. Le chef d'établissement établit ensuite la répartition de service.

La présidente du CA: Comment s'organise son temps?

M. le Proviseur: Il sera libéré en fin de semaine pour participer à l'animation du plan de formation et intervenir dans les établissements de la zone. Il faudra en tenir compte dans la construction de l'EDT.

Mme Kuhn fait une lecture de la motion présentée par les représentants des enseignants.

CE du 12/06/2017. Motion déposée par les représentants des personnels du second degré.

L'annonce de la création d'un poste d'EEMCP2 en technologie pour la rentrée 2018 au lycée français de Varsovie montre un signe de considération de l'AEFE pour notre établissement. Il prend acte des besoins en formation des différents lycées sur la zone en technologie.

Toutefois, dans notre établissement, cette création aura des effets sur notre collègue recruté local, Franck Despalles. Il assure cet enseignement depuis la rentrée 1999 et bénéficie bon an mal an d'un temps complet. Les avis des directions successives et les avis des collègues et parents font de lui une personne appréciée dans l'établissement.

En prenant en compte le nombre d'heures d'enseignement à assurer, l'arrivée d'un nouveau collègue expatrié le priverait d'une partie de ses heures et mettrait son poste en péril : il s'agit concrètement de répartir entre deux personnes environ un temps complet en technologie.

La perspective d'une croissance forte des besoins horaires semble peu probable. D'une part, les effectifs élèves ne sont pas amenés à augmenter fortement dans les années à venir et d'autre part, la transformation progressive des salles de technologie vise à accueillir plus d'élèves durant une heure de cours et fera décliner le nombre d'heures par professeur.

Ce vendredi 9 juin 2017, notre proviseur, M. Raynal, a cherché à nous rassurer en

affirmant qu'une organisation pouvait être trouvée pour permettre à notre collègue d'obtenir une charge de travail et une rémunération équivalentes à celle d'aujourd'hui.

Cela passerait par une combinaison de nombreux éléments.

Concernant le Conseiller Pédagogique, son temps de service devant élèves serait réduit pour plusieurs raisons :

- *Les besoins importants de formation en technologie sur la zone le feraient bénéficier d'une décharge de cours importante.*
- *Il consacrerait une partie de son service à l'accompagnement pédagogique dans notre établissement des collègues récemment intégrés et ce, quelle que soit leur matière.*
- *Il prendrait en charge la préparation et l'animation de la Journée des sciences qui n'existe plus aujourd'hui dans notre établissement.*
- *Il serait le relais dans notre établissement des réformes et changements impulsés par le Ministère de l'Education Nationale et de l'AEFE.*
- *Une période de co-animation de cours avec M. Despalles serait aussi envisageable.*

En ce qui concerne notre collègue, un complément de services serait envisageable en Sciences Physiques en classe de 6^e et une mission spécifique lui serait confiée (suivi et formation de collègues pour certaines applications informatiques).

Nous demandons aux membres du Comité Technique de l'AEFE si tous les éléments énoncés relevant du poste de Conseiller Pédagogique ont quelque chance de se conjuguer comme on nous l'a suggéré. C'est pourtant une telle configuration qui nous permettrait d'accueillir positivement l'implantation du poste d'EEMCP2 dans notre établissement

Parce que nous ne bénéficions aujourd'hui d'aucune information concernant le profilage du poste émanant de l'AEFE et que nous imaginons difficilement que l'accueil du Conseiller Pédagogique ne se fasse pas aux dépens de notre collègue, nous préférons émettre un vote négatif concernant cette création de poste. Nous voulons par ce geste et par cette motion que la situation soulevée à Varsovie puisse être prise en compte lors du Comité Technique et que nous puissions obtenir davantage d'informations.

Si l'implantation du poste d'EEMCP2 dans notre établissement était confirmée, nous demandons solennellement à ce que tout soit mis en oeuvre par la Direction du lycée pour que notre collègue Franck Despalles puisse bénéficier d'une activité salariée lui permettant d'obtenir un salaire équivalent à celui d'aujourd'hui.

Nous ne sommes pas contre mais avons peur que cela menace l'emploi de M. Despalles. Il a toujours eu un temps complet. Il n'y a cependant jamais eu 18 + 9h à assurer. C'est punir M. Despalles.

M. Sans: On se projette dans un établissement. Il y aurait une salle de sciences complète. Donc moins d'heures. Attention, ce poste n'est pas forcément renouvelable. Sa durée peut donc n'être que de 5 ans.

M. le Proviseur: Je souhaite préciser qu'il y a plus d'heures de technologie que le nombre annoncé dans la motion. Il a toujours eu plus de 18H. Il y avait 2 enseignants. Le Proviseur est respectueux des personnels et l'humain compte. Il a rencontré M. Despalles dès qu'il a eu connaissance de la proposition d'ouverture pour l'informer directement et le rassurer quant à la pérennité de son emploi.

Il ne s'agit pas d'un vote pour ou contre M. Despalles mais pour l'implantation d'un moyen d'excellence. Nous sommes très content du travail de M. Despalles.
L'année prochaine, il y aura beaucoup d'heures en sciences car le travail est organisé en groupe. Pour les barrettes, il faut fonctionner avec deux enseignants.
Le volume horaire en techno est en augmentation.
Il y a 25 élèves en plus dans le secondaire à la prochaine rentrée.

Les représentants des enseignants et des parents d'élèves demandent à changer la discipline.

M. le Proviseur précise que c'est le service pédagogique de l'Agence qui décide de la discipline des EEMCP2 et de leur implantation en fonction des besoins de formations.

M. Wasson: il faut voir le côté positif du travail à deux car c'est souvent intéressant de pouvoir échanger avec un spécialiste de la discipline.

M. le Proviseur: Je fais toujours pour le mieux dans l'intérêt de l'établissement. C'est une vision pédagogique et d'accompagnement. Ce sont de nouvelles compétences au bénéfice de l'équipe pédagogique et un élan nouveau. Ce n'est pas qu'une réponse administrative.

La présidente du CA: Nous ne savons pas dans quelles conditions s'effectuera la cinquième année de ce personnel avec la création du site unique. D'ici là nous trouverons des solutions.

Les représentants des personnels demandent un vote à bulletin secret.

Résultats du vote : 4 voix contre, 2 abstentions, 5 voix pour.

Fin de la séance à 16h40.

Le Proviseur

M. Daniel RAYNAL

